



FABIEN DOUCET

MAIRE DE PANAZOL
VICE-PRÉSIDENT DE
LIMOGES MÉTROPOLÉ



Le premier trimestre coïncide avec les traditionnels votes budgétaires pour notre commune.

Cet exercice vient traduire la situation financière de notre ville et nous permet de fixer les objectifs pour l'année à venir.

J'ai le plaisir de vous en faire une synthèse dans cette lettre du maire « spéciale finances ». Comme vous pourrez le constater, l'exercice 2024 s'est une nouvelle fois soldé par un excédent de fonctionnement sans précédent permettant de financer une politique d'investissements ambitieuse mais maîtrisée. Au terme de ce mandat, l'ensemble de notre patrimoine bâti aura été rénové et de nouvelles constructions auront vu le jour. Tout cela avec une amélioration de notre capacité financière et un endettement contenu, sans recours aux hausses d'impôts communaux.

Les résultats de la politique municipale menée depuis 5 ans sont là et je tiens à saluer et à remercier l'ensemble des acteurs (élus et agents des services municipaux) pour leur implication au quotidien.

L'histoire ne se réécrit pas, elle ne se change pas ! Et les chiffres ne mentent pas ! Ils sont témoins de la volonté d'une équipe municipale investie au quotidien. Et 2025 s'inscrit dans cette lignée et dans la continuité des actions mises en place depuis 2020.

Bonne lecture à tous ! Et à très vite pour profiter de notre ville.

Bien chaleureusement



POURSUIVRE LA TRANSFORMATION DE NOTRE VILLE

L'année 2024 aura vu s'ériger notre superbe terrain synthétique, équipement structurant qui renforce l'attractivité et le rayonnement de la ville. En 2025, c'est une piste d'athlétisme qui verra le jour autour du stade de Morpiénas. Avec la rénovation des salles de Soudanas et de Pain et Soleil, le monde sportif et associatif bénéficiera encore de nombreux efforts d'investissements pour améliorer le quotidien des usagers de nos équipements municipaux.

Parallèlement à cela, notre centre-ville et la place Zavatta continuent leur mue pour une évolution profonde de leurs visages et de leurs usages. Cette mutation, cette transformation sont le résultat d'une volonté de promouvoir et d'améliorer le bien vivre à Panazol. « Aucune ambition personnelle si ce n'est celle de servir Panazol ! »

Et au-delà de ces infrastructures, c'est bel et bien une politique ambitieuse dans la gestion de notre ville qui a été mise en place notamment en matière de maîtrise des coûts énergétiques.

D'ici la fin de l'année, la ville comptera cinq centrales de production d'électricité par le biais de panneaux photovoltaïques, réduisant considérablement les charges d'électricité. Et d'ici 2026, c'est l'ensemble du parc de luminaires sur la voie publique qui sera passé en éclairage LED ! Une ambition forte et un objectif annoncé : rétablir l'éclairage public dans la ville sur des plages horaires plus larges.

Vous l'aurez compris : pas de répit en 2025 pour la collectivité.

Encore une belle année 2025 à vivre à Panazol !



FINANCES



Un budget de fonctionnement et d'investissement soutenu et ambitieux, un service public renforcé et surtout une fiscalité maîtrisée pour nos ménages.

INVESTISSEMENT

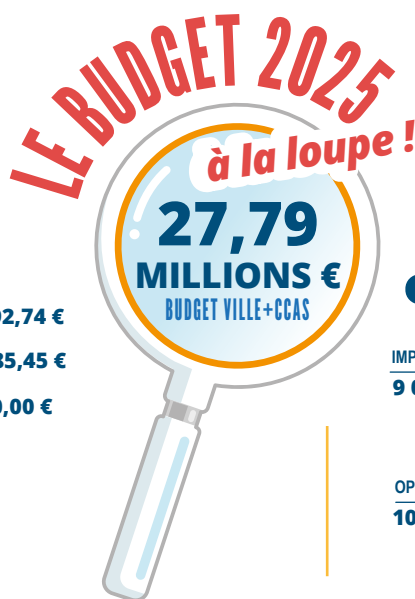
TOTAL : 14 315 669,40 €

DÉPENSES

INVESTISSEMENTS	8 115 952,83 €
RESTES À RÉALISER	2 860 195,62 €
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 EN 2024	2 314 015,60 €
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	709 432,46 €
OPÉRATIONS PATRIMONIALES	211 000,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE	105 072,89 €

RECETTES

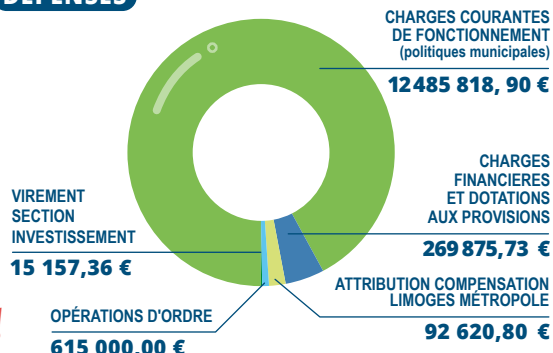
EMPRUNTS	6 383 751,85 €
RESTES À RÉALISER	2 543 792,74 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ	2 371 785,45 €
FONDS DE COMPENSATION TVA	1 200 000,00 €
SUBVENTIONS	869 293,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE	615 000,00 €
AUTRES RECETTES	332 046,36 €



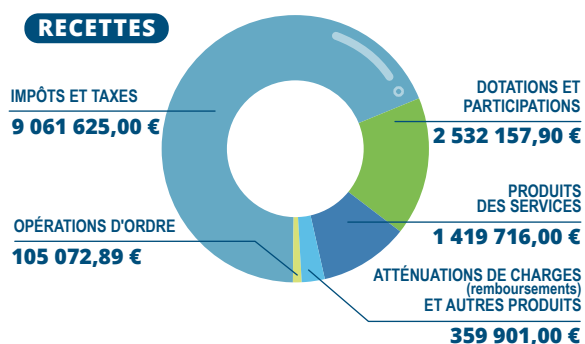
FONCTIONNEMENT

TOTAL : 13 478 472,79 €

DÉPENSES



RECETTES



LES PRINCIPALES OPÉRATIONS PRÉVUES EN 2025

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	3 662 339,42 €
BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES	1 610 842,48 €
BÂTIMENTS ASSOCIATIFS	1 116 500 €
ÉCLAIRAGE PUBLIC	840 007,92 €
PATRIMOINE FONCIER	719 760,40 €
ANNEXE MAIRIE ET HALLE	448 782,83 €
AUTRES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX	396 717,55 €
BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS ENFANCE JEUNESSE	380 491,44 €
ENVIRONNEMENT	315 517,35 €
BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS CULTURELS	309 878,88 €
FLOTTE VÉHICULES ET ENGINS	167 900 €
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	84 715,91 €
VIDÉOPROTECTION	79 000 €
CIMETIÈRES	74 160,40 €
INFORMATIQUE	35 896,77 €
MOBILIER URBAIN	12 167,20 €
BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS PETITE ENFANCE	12 098,98 €

En 2025 : le sol sportif du gymnase Bernard Delage, les panneaux photovoltaïques du Tennis de l'Académie, et la réfection des salles Pain et Soleil et Soudanas.



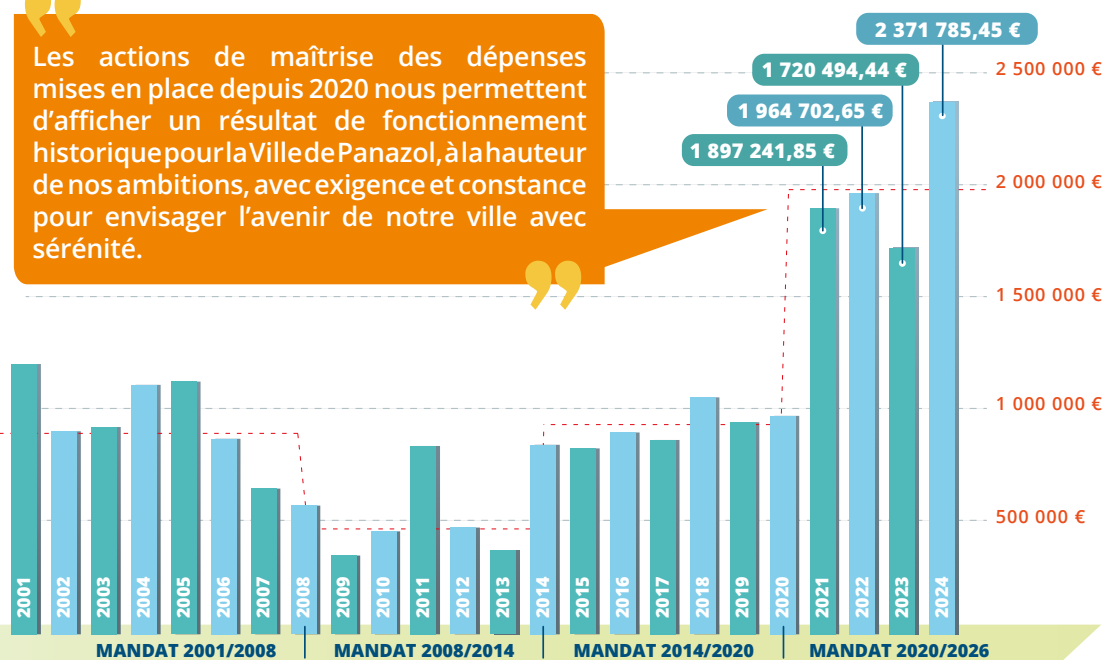
La future piste d'athlétisme du Stade de Morpiénas

Mise en service en septembre 2025
MONTANT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :
1 180 000 € TTC

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉS PAR LA VILLE DEPUIS 2001

Les actions de maîtrise des dépenses mises en place depuis 2020 nous permettent d'afficher un résultat de fonctionnement historique pour la Ville de Panazol, à la hauteur de nos ambitions, avec exigence et constance pour envisager l'avenir de notre ville avec sérénité.

Moyenne par mandat



VOS TAUX D'IMPOSITION

0%

C'était une promesse de campagne et elle sera elle aussi tenue : la fiscalité n'augmentera pas en 2025, clôturant ainsi un mandat fiscal sans hausse des taux d'imposition communaux.

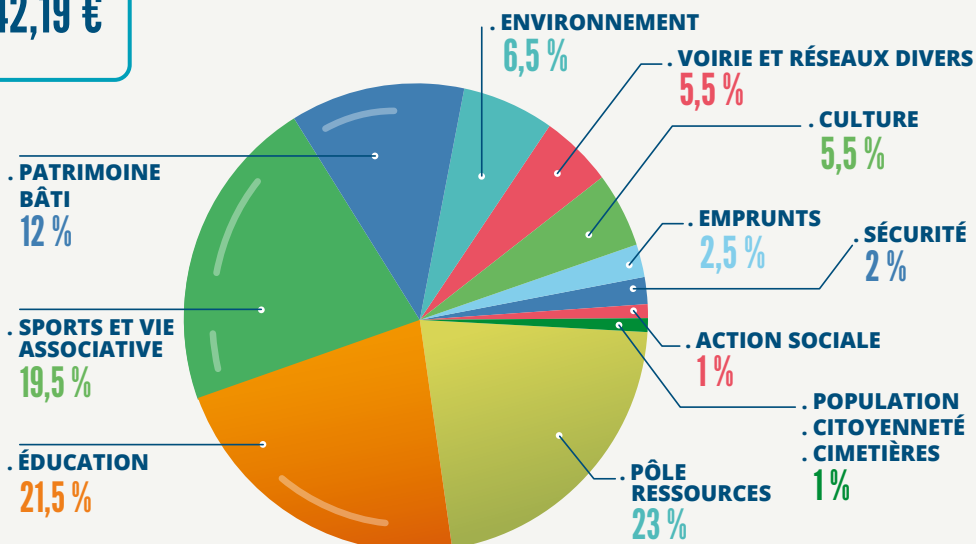
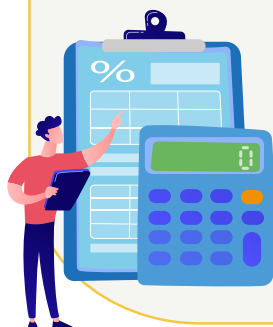
RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR POLITIQUE PUBLIQUE (Investissement et Fonctionnement)

BP 2025* : 27 794 142,19 €

(Ville de Panazol et CCAS)

*Budget Prévisionnel

Ville de Panazol

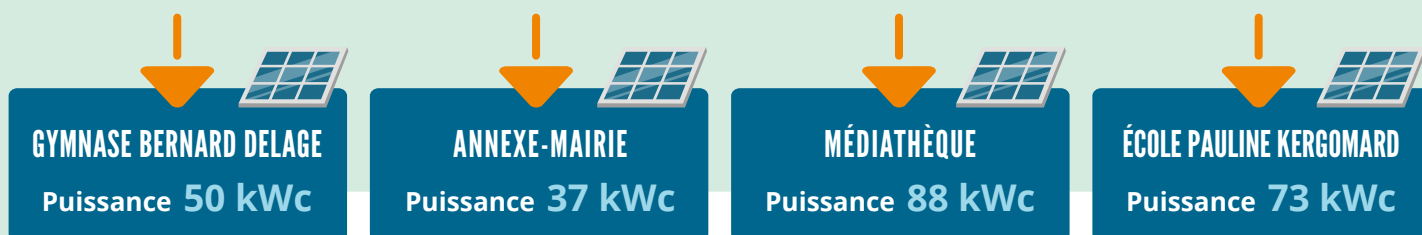


TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour répondre à ce défi depuis 2020, la Ville s'est engagée dans une politique environnementale ambitieuse et résiliente pour l'avenir.

NOS CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

Panazol possède désormais 4 CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES sur son territoire

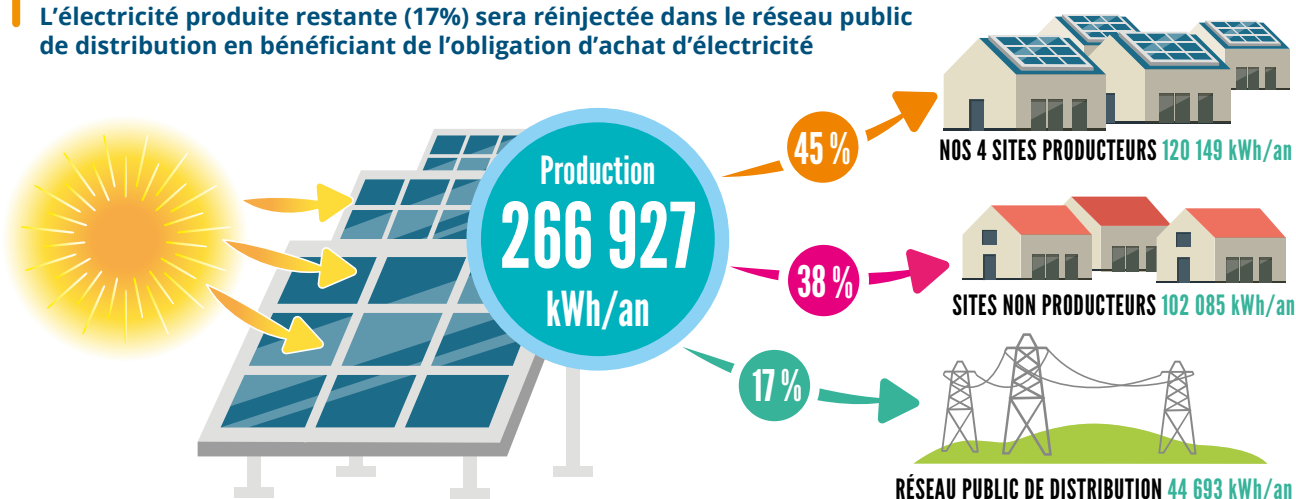


AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

L'électricité produite permet d'alimenter les bâtiments municipaux

+ de 80% de l'électricité produite (environ 222 000 kWh/an) seront autoconsommées sur des sites de la commune

L'électricité produite restante (17%) sera réinjectée dans le réseau public de distribution en bénéficiant de l'obligation d'achat d'électricité



UNE 5^{ème} CENTRALE EN PROJET

La collectivité souhaite mettre à profit la nécessaire réfection de la couverture du Tennis de l'Académie pour installer une cinquième centrale photovoltaïque d'une puissance d'environ 460 kWc. Avec une production estimée à 480 000 kWh/an, cette nouvelle centrale permettra d'élargir le périmètre d'autoconsommation et de baisser encore les charges de fonctionnement de la commune.

Mise en service au 1^{er} trimestre 2026

La centrale photovoltaïque de l'école maternelle Kergomard



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Ville avait fixé un objectif fort : remplacer d'ici 2026 l'intégralité du parc de luminaires sur la commune par des éclairages économes. Pari tenu. Finances préservées !

LE LONG DE LA RD 941

L'ensemble des 107 luminaires longeant la RD 941 ont été remplacés par des équipements à technologie LED. L'abaissement de la puissance à 50 % de 21h30 à 6h30 permet une économie substantielle tout en maintenant un niveau de sécurité indispensable.

La consommation électrique est réduite considérablement :

Type éclairage	Consommation annuelle	Gain annuel
Classique	120 935 kWh	
Leds à 100%	44 400 Kwh	64%
Leds à 50%	33 600 Kwh	72%

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Véritable ville à la campagne, Panazol possède 66% de son territoire en espaces naturels, agricoles et forestiers. La Ville poursuit l'acquisition d'espaces naturels (forêts, zones humides) afin de répondre aux attentes des usagers.



3055
plantes, arbustes et arbres
PLANTÉS
DEPUIS
2020



ACQUISITIONS FORESTIÈRES
ET CRÉATIONS DE PISTES



GESTION RAISONNÉE
DES FORÊTS COMMUNALES



CRÉATION
D'UNE VOIE VERTE
le Bourg/Courbiat



CRÉATION
D'UNE ZONE SANCTUAIRE
dans la Vallée
de l'Auzette



OPÉRATIONS DE PLANTATIONS
"un enfant, un arbre", "haiecolier"



LE JARDIN DES FABLES ET LES ABORDS
DE LA HALLE MULTIFONCTIONNELLE



DÉSIMPÉRMÉABILISATION DE PARKINGS
Rue Jean Rebier, Rue Colette



SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

Nos associations sont le cœur battant de Panazol, elles créent du lien social, favorisent l'entraide et permettent à chacun de s'épanouir au sein de la ville.

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale met un point d'honneur à soutenir le monde associatif et sportif de Panazol, par une politique d'aide financière et de mise à disposition de locaux et d'équipements très significative et exemplaire.

10 245 696,72 € DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DEPUIS 2020

SUBVENTIONS VERSÉES : 1 764 489,39 €

dont prévisions 2025 : 410 500 €

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS : 8 481 207,33 €

**386 837,84 €
ÉQUIPEMENTS
LUDO SPORTIFS**

TERRAINS DE SPORTS

4 086 700,89 €



GYMNASES

2 581 192,02 €



**SALLES
ASSOCIATIVES**

1 257 897,58 €

**168 579 € VÉHICULES
ASSOCIATIFS.**

MAISON MÉDICALE

Dans un contexte de désertification médicale, la Ville de Panazol a décidé de construire une maison médicale, située à l'angle des avenues Henri Wallon et Pierre Cot.



LE PROJET

- Un espace de 300 m² dédié aux professionnels de santé, médicaux et paramédicaux
- Un espace de 250 m² dédié aux activités tertiaires
- Un lieu accessible pour tous à proximité du futur terminus du BHNS

Début des travaux : courant année 2025

Mise en service : fin année 2026

MONTAGE DE L'OPÉRATION

La Ville de Panazol ne supporte aucun investissement

- Une concession de service public est confiée à la SELI (Société d'Équipement du Limousin)
- La SELI prend en charge le coût de l'opération (coût prévisionnel : 1 350 000 € HT) et le risque commercial lié à l'exploitation.
- Subventions sollicitées : l'État, l'Europe et le Département de la Haute-Vienne
- Recettes d'exploitation liées aux loyers versés par les professionnels